



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nécessaire indépendance en matière d'observation satellitaire

Question écrite n° 17868

Texte de la question

Mme Corinne Vignon attire l'attention de M. le ministre des armées sur la nécessaire indépendance du pays en matière d'observation satellitaire SAR. Les conflits mondiaux actuels démontrent le besoin de souveraineté en matière d'imagerie radar satellitaire. Ces types de données spatiales sont essentielles pour une prise de décision rapide sur les théâtres d'opération. Cette nécessité est notamment renforcée par le fait que l'Allemagne a rompu l'accord de Schewrin en 2017, par le lancement du programme Georg de composante optique. Pour rappel, ces accords instaurent un partage et une situation de dépendance mutuelle et consentie. À la France les satellites optiques, à l'Allemagne les radars. On doit donc développer une compétence SAR satellitaire française. Les industriels nationaux et l'écosystème toulousain notamment permettront d'atteindre ces objectifs. Les entreprises privées françaises seront en mesure d'apporter leurs compétences de systémier et d'intégrateur, les centres de recherche tels que l'ONERA apporteront leurs savoir-faire sur les systèmes radar à synthèse d'ouverture et les entreprises partenaires leurs capacités à industrialiser la charge utile. En conséquence, elle souhaite savoir si le Gouvernement autorisera et encouragera ce schéma de développement qui permettra une mise à disposition de cet outil au bénéfice des services de renseignement et des forces armées.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Vignon](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17868

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 3960

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)